



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -  
TPSGC**

**11 Laurier St./11 rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0B2 / Noyau 0B2  
Gatineau, Québec K1A 0S5**

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Construction Services Division/Division des services de  
construction  
140 O'Connor Street  
140, rue O'Connor  
Ontario  
Ottawa  
K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> Pavillon du Canada à l'Expo 2020	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> 08A33-180482/B	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 005
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 20180482	<b>Date</b> 2019-04-12
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$\$FG-369-76751	
<b>File No. - N° de dossier</b> fg369.08A33-180482	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-05-07</b>	<b>Time Zone Fuseau horaire</b> Eastern Daylight Saving Time EDT
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> D'Allaire, Yvonne	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> fg369
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> ( ) - ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:</b> See Herein	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

**Les modifications suivantes aux documents de soumission entrent en vigueur immédiatement. Cette modification fait partie des documents de soumission.**

La modification 005 est émise pour les raisons suivantes :

- (1) Publier des questions des soumissionnaires et les réponses; et
- (2) Publier le document intitulé « C.83 Ground Levels ».

---

**(1) Questions des soumissionnaires et réponses**

**QUESTION # 52 :**

Les termes de référence pourraient-ils être modifiés pour indiquer que « l'organisation » est en mesure de se conformer aux services requis plutôt qu'aux « personnes » comme indiqué (ou non) dans la DDP?

**RÉPONSE # 52 :**

Selon CG1.1.2, « personne » comprend également, sauf stipulation expresse contraire dans le contrat, toute société de personnes, entreprise individuelle, entreprise en coparticipation, consortium ou société. Par conséquent, le Canada ne voit pas la nécessité de modifier les termes de la DDP.

---

**QUESTION # 53 :**

CG3.13 Contrôle des coûts : Comment seront traités les ordres de changement relatives aux dons en argent ou en nature au cours du projet ?

**RÉPONSE # 53 :**

Aucun don en argent ni en nature pour des services, produits ou matériels ne sera accepté par l'AMC pour la conception et la construction du Pavillon et l'élément Présentation publique/exposition car cela risquerait de compromettre un processus de sollicitation juste et transparent. Des dons en nature reçus par l'AMC serviront à appuyer d'autres éléments de la participation du Canada à l'Expo 2020.

---

**QUESTION # 54 :**

Se reporter à la section 2.2 de la DDP : Un fournisseur n'ayant pas de NEA peut-il diriger le consortium et fournir les cautionnements requis? Ou un fournisseur avec un NEA peut-

il diriger le consortium mais les cautionnements nécessaires sont fournis par un autre fournisseur du consortium?

L'obligation d'obtenir un NEA semble convenir uniquement à une entreprise canadienne qui paie de l'impôt.

**RÉPONSE # 54 :**

Si un contrat est attribué à une coentreprise, celle-ci doit disposer de son propre numéro d'entreprise-approvisionnement (NEA).

Pour des informations sur un NEA pour coentreprise, veuillez vous reporter à

<https://srisupplier.contractsCanada.gc.ca/index-fra.cfm?af=ZnVzZWFiZGlvbj1yZWdpc3Rlci5pbnRybyZpZD00&lang=fra#toc2a>

L'émission d'un NEA oblige les fournisseurs non canadiens à demander à l'Agence du revenu du Canada (ARC) un numéro d'entreprise (NE) non-résident.

Les fournisseurs qui ont besoin d'aide ou ont besoin d'informations complémentaires concernant les NEA, le système Données d'inscription des fournisseurs et / ou les NEs peuvent appeler le +1-800-811-1148.

Pour plus de précision, un NEA n'est requis que pour l'attribution du contrat, mais pas pour la soumission des offres.

En ce qui concerne les cautionnements prévus pour la garantie de soumission ou la garantie du contrat, elles doivent être au nom de la coentreprise, le cas échéant, ou autrement au nom de tous les membres de la coentreprise.

---

**QUESTION # 55 :**

Nous possédons une structure de tournée et nous souhaitons savoir s'il serait acceptable d'offrir à Affaires mondiales Canada / TPSGC l'utilisation temporaire de cette structure en tant qu'élément clé de notre pavillon canadien proposé pour la durée de l'Expo 2020 à Dubaï.

**RÉPONSE # 55 :**

Le Canada cherche à engager un entrepreneur pour le contrat conception-construction-exploitation-entretien-démantèlement. Toute structure proposée doit faire partie de la soumission d'un soumissionnaire. Veuillez également se reporter à la réponse # 53.

---

**QUESTION # 56 :**

Le site est-il complètement plat, ou y a-t-il un topo dont nous devons être conscients ?

### **RÉPONSE # 56 :**

Veillez vous référer au document intitulé « C.83 Ground Levels » publié ici (voir le lien sous 'Pièces jointes' sur le site web de l'appel d'offres). Veuillez noter que le document est fourni en anglais seulement, car il a été produit par les organisateurs de l'Expo en version anglais seulement et sa traduction n'est pas possible en raison des restrictions de droits d'auteur et de l'impossibilité d'obtenir la permission de reproduire.

---

### **QUESTION # 57 :**

CG3.2 paragraphe 9 : Veuillez confirmer que c'est le chargé de projet et non l'architecte attitré qui certifie le paiement du contrat de construction, d'installation et de démantèlement.

### **RÉPONSE # 57 :**

En ce qui concerne l'alinéa 9 (d) de la CG3.2 : Le rôle du concepteur en matière de paiement consiste à estimer et à recommander les montants dus par le Canada à l'entrepreneur afin d'aider ce dernier à s'acquitter de ses obligations en vertu du paragraphe 1 de la CG5.4 à livrer au Canada, à l'expiration d'une période de paiement, une facture avec suffisamment de détails et de renseignements pour permettre la vérification. Conformément au paragraphe 3 de la CG5.4, la vérification des montants dus sera effectuée par le Canada.

En ce qui concerne l'obligation du concepteur visée aux alinéas 9 e) et 9 f) de la CG3.2, ces déclarations sont sujettes à l'examen du Canada avant qu'un certificat ne soit délivré ou que des paiements ne soient effectués.

---

### **(2) Document « C.83 Ground Levels »**

Veillez voir le lien sous 'Pièces jointes' sur le site web de l'appel d'offres.

**TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES**